



Assemblée publique du conseil de quartier Couëron-centre/Ardilletts

Compte rendu de la réunion du 12 avril 2011 à 20 heures

Participants	Présents	Exc./Abs.	Participants	Présents	Exc./Abs.
<i>Membres de l'équipe d'animation du CQ Centre/Ardilletts</i>			Carole Grelaud, Première Adjointe à la culture et à la jeunesse	•	
Christian Bézier	•		Marianne Labarussias, Adjointe à l'enseignement et à l'éducation populaire	•	
Gervais Breucq (Animateur)	•		Michel Robert Lucas, Adjoint aux travaux	•	
Olivier Cossalter	•		Jean Michel Eon, Adjoint aux finances et aux affaires juridiques	•	
Claude Coubard	•		Corinne Guimiéro, Adjointe aux affaires sociales	•	
Patricia Devin	•		Dominique Sanz, Adjoint aux sports et chargé du quartier de la Chabossière	•	
Yveline Guérin	•		Thierry Comerais, Conseiller municipal	•	
Jérôme Léost	•		Elisabeth Guisth'au, Conseillère municipale en charge de la solidarité et de la coopération décentralisée	•	
Eric Menet (Animateur)		•	Christine Lepage, Conseillère municipale	•	
Sabine Lallemand	•		Joël Havard, Conseiller municipal subdélégué au patrimoine	•	
<i>Ville de Couëron</i>			Guy Perrot, Conseiller municipal	•	
Jean-Pierre Fougerat, Maire	•		Michel Joseph Lucas, Conseiller municipal	•	
Patrick Naizain, Adjoint au développement durable et à la démocratie locale	•		Emmanuelle Albert, Responsable du service développement durable et démocratie locale	•	
Gérard Cossalter, Conseiller municipal subdélégué à la vie des quartiers	•		Anthony Branchereau, Chargé de la démocratie locale	•	

Diffusion :

Les membres de l'équipe d'animation Couëron-centre/Ardilletts
L'ensemble des animateurs des équipes d'animation des conseils de quartier
L'ensemble des élus

Fabrice Vénéreau, directeur général des services

Pascale Johannsson, directrice de cabinet et de la communication

Participation : 53 personnes

Ordre du jour :

- 1) **Sujet transversal** : La place des jeunes à Couëron
- 2) **Point d'information sur les questions posées lors des conseils de quartier précédents (liste non exhaustive) et sur les sujets d'actualité** :
 - 2.1) Présentation de la démarche Ma vi(II)e Demain
 - 2.2) Présentation de la semaine du développement durable
 - 2.3) Couëron en fête 2011 : c'est parti !
 - 2.4) Actualisation de la charte de fonctionnement des conseils de quartier et appel à candidature pour le renouvellement des équipes d'animation
 - 2.5) Enquête publique dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains
- 3) **Sujets choisis par les équipes d'animation du conseil de quartier** :
 - 3.1) Aménagement du quartier Jean Jaurès
 - 3.2) Valorisation du patrimoine floristique et faunistique dans les marais
 - 3.3) Panneau d'information sur la Tour à Plomb
 - 3.4) Boulevard des Martyrs de la résistance : devenir de la boulangerie
 - 3.5) Stationnement sur la place de l'église
 - 3.6) Démarches administratives en ligne sur le site de la ville

Autres sujets de quotidienneté du quartier

=====

1) **Sujet transversal : La place des jeunes à Couëron**

Ce sujet fait l'objet d'un compte rendu spécifique qui est téléchargeable dans la rubrique conseils de quartier du site Internet de la ville de Couëron.

2) **Point d'information sur les questions posées lors des conseils de quartier précédents (liste non exhaustive) et sur les sujets d'actualité**

2.1) Présentation de la démarche Ma vi(II)e Demain

Lancée par les 24 communes de l'agglomération, la démarche "Ma ville demain" est une invitation à construire ensemble un projet pour la métropole nantaise à l'horizon 2030. Elle s'appuie sur une large participation des habitants et acteurs du territoire durant 24 mois, afin d'aboutir à une vision partagée.

Ce projet se déroule en 4 phases, entre 2011 et 2012 :

- janvier - mars 2011 : identifier les questionnements des habitants et acteurs du territoire (questionnaire, entretiens...) pour dégager 5 à 10 pistes de réflexion pour l'avenir ;
- printemps - automne 2011 : organiser des débats sur les pistes de réflexion, ouverts à tous ;
- automne 2011 - printemps 2012 : croiser les contributions des débats avec les données et les potentiels du territoire, les orientations possibles, les développements potentiels, les défis envisageables ;
- fin 2012 : présentation d'un projet pour la métropole nantaise 2030 aux habitants et acteurs du territoire (expositions, édition d'un ouvrage etc.) et aux élus de la communauté urbaine de Nantes dans le cadre d'un vote au conseil communautaire.

Les personnes présentes dans la salle sont invitées à contribuer et à se tenir informées de la démarche sur le site Internet www.mavilledemain.fr.

2.2) Présentation de la semaine du développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la ville de Couëron organise différentes manifestations liées à cette thématique durant l'ensemble du mois d'avril, dont notamment :

- « circuits d'interprétation » des ZAC Ouest Centre Ville et Métairie,
- soirée-débat autour de la définition de nouveaux indicateurs de richesse introduite par une intervention théâtrale,
- présentation de l'expérience de la famille Vasse : « Saperliplanète »,
- conférence et ateliers « Bioclimatisme et habitats durables » (Habitats et Energies Naturels – HEN),
- exposition Couëron 21.

2.3) Couëron en fête 2011 : c'est parti !

La ville invite les Couëronnais à décrire un élément du patrimoine communal auquel ils se sentent attachés et à se faire prendre en photographie devant. Ces entretiens filmés et ces photos seront exposés à l'occasion de Couëron en fête les 17 et 18 septembre 2011. Rendez-vous dans le camion studio ambulant du groupe artistique Alice :

- Le 21 mai à l'Espace culturel et associatif de la Tour à Plomb, dans le cadre des festivités des 10 ans du conseil des jeunes,
- Le 28 mai, à l'Espace culturel et associatif de la Tour à Plomb, dans le cadre des Ephémères Bouillon d'air,
- Le 29 mai, lors du Critérium des Hauts de Couëron,
- Le 5 juin, sur les bords de Loire à l'occasion des 10 km de Couëron,
- Le 5 juin, stade Suzanne et Donatien Hauray lors du challenge P.Dufief,
- Le 26 juin stade René-Gaudin, lors du concours d'Agility.

2.4) Actualisation de la charte de fonctionnement des conseils de quartier et appel à candidature pour le renouvellement des équipes d'animation

Les équipes d'animation des conseils de quartier, constituées d'habitants volontaires, vont être renouvelées à l'automne 2011. Dans ce cadre un travail d'actualisation de la charte de fonctionnement est actuellement effectué en collaboration avec quelques membres actuels des équipes d'animation. Un point d'information à ce sujet, ainsi qu'un appel à candidature pour le renouvellement partiel des équipes d'animation ont été effectués lors de l'assemblée publique.

2.5) Enquête publique dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains

Le Plan de Déplacements Urbains 2010-2015, dont l'élaboration avait été présentée en sujet transversal lors des conseils de quartier de mars 2011, est soumis à une enquête publique. Les participants sont donc invités à formuler leurs éventuelles remarques dans les registres disponibles dans les pôles de proximité de Nantes Métropole jusqu'au 6 mai 2011.

3) Sujets choisis par les Equipes d'animation des conseils de quartier :

3.1) Aménagement du quartier Jean Jaurès

Pourquoi la piste cyclable de la rue Jean Jaurès ne continue pas jusqu'au rond point de Fleurus ?

A partir de la rue de la Frémondrière et jusqu'au rond point de Fleurus, la rue Jean Jaurès est à double sens et n'a pas fait l'objet d'un aménagement spécifique. L'autre partie de la rue, est, elle, à sens unique et donc bénéficie d'un contresens cyclable. Par ailleurs, une réflexion est en cours dans le cadre de la fiche « Faciliter la mobilité à l'échelle communale et vers les autres territoires » de l'agenda 21 pour définir des continuités cyclables sur les axes structurant de la zone agglomérée.

Certains panneaux qui sont à hauteur de visage ne peuvent-ils pas constituer un danger ?

Nantes Métropole va procéder à la modification d'implantation des panneaux afin d'éviter ce type de désagréments.

Pourquoi l'ensemble des passages piétons ne fait pas l'objet d'une signalisation verticale ?

Les services de Nantes Métropole veillent à ne pas implanter trop de panneaux de signalisation routière, car cela a un impact financier (environ 500 euros l'unité) et visuel quand la signalisation est trop dense, alors le message n'est plus lisible par les automobilistes).

Qu'en est-il de l'avancement du projet de réaménagement du lotissement Jean Jaurès ? Serait-il possible de remplacer les candélabres défectueux ?

Le projet est actuellement soumis à la validation des bailleurs sociaux. La date d'une réunion publique avec les riverains pour recueillir leur avis sur le projet sera communiquée dès que possible.

Concernant les candélabres, Nantes Métropole a prévu de remplacer l'ensemble des éléments en 2012, à la suite des travaux de réaménagement.

3.2) Valorisation du patrimoine floristique et faunistique dans les marais

Pourrait-on implanter des panneaux de valorisation de la faune et de la flore des marais ?

Des panneaux ont été implantés il y a quelques années puis vandalisés. La ville a donc plutôt choisi de concevoir des supports de communication à cet effet (carnets de ballade) et d'organiser avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) des sorties nature (vendredi 15 avril à 20h, samedi 7 mai à 9h, samedi 28 mai à 9h et dimanche 5 juin à 9h30).

Pourquoi certains chemins de randonnée sont tracés mais ne sont pas opérationnels ?

La ville travaille actuellement avec le Comité départemental de randonnée pédestre en collaboration avec Nantes Métropole et le Conseil Général à la réalisation d'un chemin de randonnée sur la commune qui sera publié dans un topoguide. Ce sentier sera opérationnel à la fin de l'année 2011.

Ne serait-il pas possible d'aménager un parcours cyclable où les automobiles seraient interdites ?

La ville rappelle que le marais est un espace agricole et que certaines parcelles doivent être accessibles aux engins motorisés. Un partage de la circulation doit donc se faire entre les différents modes de circulation (piéton, cycliste, motorisé...). La ville va étudier la possibilité d'ouvrir à certaines occasions un parcours réservé aux modes de déplacements doux.

Sur ce secteur, la voirie est plus entretenue sur la commune de Saint-Étienne-de-Montluc qu'à Couëron.

Cet axe est relativement peu fréquenté (une centaine de véhicules par jour). Les travaux de réfection ne sont pas prioritaires par rapport à d'autres axes plus structurants sur la commune.

3.3) Panneau d'information sur la Tour à Plomb

La ville a conçu un chemin d'interprétation du patrimoine ouvrier de la commune qui passe par la Tour à plomb et organise des promenades commentées le dimanche 19 juin à 14h30 et le samedi 24 septembre à 9h30. Un panneau d'information sur l'histoire de ce monument devrait être implanté en 2012.

3.4) Boulevard des Martyrs de la résistance : devenir de la boulangerie

Devenir de la boulangerie du boulevard des Martyrs de la Résistance ?

Actuellement un dépôt de pain se fait dans le magasin de presse. La ville a contacté les propriétaires de l'ancienne boulangerie qui s'engagent à démolir les locaux qui sont en mauvais état et à construire un petit immeuble d'environ 5 appartements avec 2 commerces en rez-de-chaussée. Une nouvelle boulangerie pourra ensuite être réimplantée.

Une partie du terrain sera ensuite vendue à Nantes Métropole afin de créer un rond-point qui permette de sécuriser le carrefour.

Projet de marché sur la place Martin Poirier :

La ville étudie actuellement la faisabilité de ce projet qui pourrait être intéressant, notamment avec l'arrivée de nouvelles populations résidant à la cité Bessoneau.

3.5) Stationnement sur la place de l'église (zone bleue non signalée)

La zone bleue n'est pas signalée par un marquage au sol :

La ville a choisi de ne pas signaler au sol la zone bleue car elle souhaitait minimiser l'impact esthétique sur la place qui est constituée de pavés. Au vu des demandes remarques formulées à ce sujet lors du conseil de quartier, la ville va réétudier cette demande.

Serait-il possible de réserver des places de stationnement pour la famille du défunt lors de la cérémonie ?

La ville prend note de cette demande et va l'étudier.

3.6) Démarches administratives en ligne sur le site de la ville

Serait-il possible qu'une partie des démarches administratives puisse être remplie et transmise en ligne sur le site Internet de la ville ?

Le site Internet de la ville permet de télécharger et d'imprimer certains formulaires mais ne permet pas, à l'heure actuelle, de remplir les formulaires directement en ligne. La ville va lancer une réflexion à moyen terme afin de réorganiser le site Internet et faciliter les démarches administratives en ligne.

Autres sujets de quotidienneté du quartier

Stationnement illégal sur les pistes cyclables de la rue Jean-Philippe Rameau :

La ville est consciente de ce problème et va se rendre sur place afin de rappeler les règles de stationnement. Si ce problème persiste, les contrevenants seront verbalisés.

Voitures abandonnées sur le parking situé à proximité de la Place Kerivel dans le quartier du Bossis :

La police municipale a déjà procédé à l'enlèvement de cinq véhicules et reste attentive à ce problème.

Certaines stations d'Angélique des estuaires sont menacées par la Renouée du Japon :

Dans le cadre de l'agenda 21, la ville travaille à la mise en place d'un plan local de protection de la biodiversité (fiche n°12) et souhaite mettre en place des actions visant à protéger l'Angélique des estuaires en limitant notamment le développement de la Renouée du Japon.

Date de fin des travaux du boulevard de l'Europe ?

Le projet d'aménagement de cet axe devrait être opérationnel en 2014. Un point d'information pourra être effectué sur l'échéancier des travaux lors du prochain conseil de quartier.

Patrick Naizain
Adjoint au développement durable
et à la démocratie locale



Gérard Cossalter
Conseiller municipal
subdélégué à la vie des quartiers



L'équipe d'animation du conseil de quartier Centre Ardillats

